



## **Covid-19 ou pas, 8 Français sur 10 privilégient la France comme destination d'évasion et de vacances !**

*Selon un sondage de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), réalisé par l'institut d'études CSA*

1<sup>er</sup> juillet 2021 - Alors que la crise sanitaire contraint depuis un an les Français dans leur quotidien, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) en partenariat avec l'institut d'études CSA, a voulu en savoir plus sur leurs envies d'évasion. Comment la pandémie a-t-elle influencé leurs vacances ? Quelles destinations ont-ils privilégié et pourquoi ? Un sondage dont les résultats révèlent que restrictions de déplacement ou non, la France, portée par la diversité de son offre touristique, reste indiscutablement le lieu de villégiature plébiscité des Français !

« Compte tenu du contexte sanitaire, il n'est pas surprenant que les Français aient en majorité réalisé des séjours en France ces derniers mois. En revanche, il est très intéressant de remarquer qu'il ne s'agit pas d'un choix par défaut, loin de là ! Nos concitoyens sont conscients de toutes les bonnes raisons pour lesquelles la France est l'une des premières destinations touristiques mondiales. Par ailleurs, un Français sur trois n'est pas parti au cours des douze derniers mois. Le départ en vacances du plus grand nombre est plus que jamais essentiel pour répondre au besoin de répit et d'évasion après des mois difficiles. À l'ANCV, nous œuvrons en ce sens. », constate **Frédéric Vigouroux, Président de l'ANCV.**

### **Voyager en France : une véritable envie, au-delà de la contrainte sanitaire**

- **Des Français bien décidés à partir... En France !**

Depuis le début de la crise sanitaire, **2 Français sur 3** ont réalisé au moins un séjour hors de leur domicile pour motif personnel. Et c'est en France, pour la très grande majorité d'entre eux, qu'ils ont décidé de s'évader.

Ce choix n'est pas contraint par la fermeture des frontières et les restrictions sanitaires. En effet, si 35 % des répondants admettent avoir découvert ou redécouvert leur pays du fait de la pandémie, **plus de 7 Français sur 10 (74 %) estiment que la Covid-19 n'a pas influencé leur choix de rester sur le territoire national.**

- **Proximité et richesse culturelle : les atouts d'un pays où il fait bon voyager**

Pour leurs envies d'évasion et de voyage, **plus de 8 Français sur 10 identifient la France comme une destination d'évasion** ! Une part équivalente estime que voyager dans l'Hexagone permet de s'évader tout autant que dans un pays étranger, et 89 % d'allier proximité et dépaysement, sans jamais se lasser.

**Alors, qu'est-ce qui fait de la France une destination privilégiée ?** Nos concitoyens citent dans leur top 3 : la richesse du patrimoine culturel et historique (38 %), sa facilité d'accès (36 %) et sa gastronomie (29 %).

- **Sur la route des vacances : plus de jeunes voyageurs que de seniors**

Si la pandémie n'a pas empêché une majorité de Français de partir, elle a néanmoins modifié la sociologie des vacanciers. Probablement par peur d'une contamination, de nombreuses personnes de plus de 50 ans ont renoncé à leurs projets. Elles ne sont ainsi que 56 % à s'être éloignées de leur domicile lors des 12 derniers mois, alors qu'elles sont habituellement les premières à faire leurs valises. A contrario, les « jeunes » (de 18 à 24 ans), une population généralement plus éloignée des vacances, a mieux profité qu'en temps ordinaire des occasions de partir : 78 % d'entre eux se sont accordé des congés l'an dernier.

L'ANCV facilite l'organisation des projets de vacances des jeunes au moyen de son programme « Départ 18:25 ». Significativement renforcé pendant la crise sanitaire, Départ 18:25 offre aux jeunes de 18 à 25 ans un vaste choix de séjours adaptés à leur budget et permet aux plus modestes et à ceux qui sont engagés dans un parcours d'insertion de bénéficier d'une aide financière.

## **Une filière touristique qui peut compter sur la solidarité des Français**

- **Faire preuve de solidarité : une évidence !**

**94 % des Français considèrent que voyager en France, c'est soutenir la filière touristique** et 21 % estiment même qu'il s'agit de l'une des premières raisons de partir en France actuellement. Une bonne nouvelle pour les acteurs du tourisme, durement fragilisés par la crise sanitaire et qui ont plus que jamais besoin de la solidarité des Français.

Une dynamique soutenue notamment par l'ANCV qui agit sur le terrain pour favoriser un tourisme de proximité. Les Chèques-Vacances, diffusés auprès de 4,6 millions de Français, constituent un soutien à l'ensemble des acteurs de la filière touristique puisqu'en moyenne

1€ de Chèque-Vacances correspond à 2 voire 3€ supplémentaires dépensés sous une autre forme. De plus, les programmes d'action sociale de l'ANCV offrent aux personnes en fragilité sociale ou économique une aide financière précieuse pour réaliser leur désir d'évasion.

▪ **Les Chèques-Vacances, un moteur dans le choix de la destination France**

24 % des répondants déclarent avoir bénéficié de Chèques-Vacances depuis 1 an et parmi ceux-ci, les constats précédents sont renforcés : 90 % des bénéficiaires des Chèques-Vacances considèrent la France comme une destination d'évasion (83 % pour l'ensemble des répondants) ; ils ont également été plus nombreux à partir en France (77 % contre 62 %). 45 % des bénéficiaires de Chèques-Vacances estiment avoir redécouvert la France grâce à la Covid-19, contre 35 % des Français.

*« Les résultats de cette étude sont très encourageants pour la filière touristique française. L'engouement de nos concitoyens pour la destination France sera clé pour la reprise alors que l'été se profile. L'ANCV sera à leurs côtés, comme chaque année, pour continuer de les aider à réaliser leurs rêves d'évasion, tout en soutenant les territoires »,* souligne **Frédéric Vigouroux, Président de l'ANCV.**

**Méthodologie**

Enquête ANCV réalisée par l'institut d'études CSA sur la base d'un questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 Français âgés de 18 ans et plus, interrogés du 29 avril au 7 mai 2021.

**A propos de l'ANCV**

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), établissement public de l'État, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

L'ANCV met en œuvre cette mission au moyen d'une gamme de services et d'aides :

- le Chèque-Vacances, solution de paiement destinée à régler les dépenses liées aux vacances et aux loisirs, qui bénéficie chaque année à 4,6 millions de salariés et de travailleurs indépendants, 11 millions de personnes en comptant leurs familles. Il est attribué par les comités sociaux et économiques des entreprises et les employeurs selon un critère social : les salariés dont la rémunération est la plus basse doivent recevoir plus de Chèques-Vacances ;
- les aides à la personne, qui permettent chaque année de soutenir le départ en vacances de 280 000 de nos concitoyens les plus fragiles : familles en situation de précarité, seniors isolés, jeunes en difficulté, personnes en situation de handicap... Ces aides sont mises en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale et établissements spécialisés, qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain. L'ANCV consacre l'intégralité des excédents de son activité commerciale à ces aides.

### **A propos de CSA**

Depuis près de 40 ans, CSA Research apporte aux entreprises et institutions une compréhension fine des comportements et tendances de société. Multi-secteurs, CSA génère et croise une donnée hybride (attitudinale et comportementale, passive et active, qualitative et quantitative) et opérationnelle car activable. Plus d'info sur [www.csa.eu](http://www.csa.eu)

### **Contact presse ANCV :**

Muriel Droin - [mdroin@ancv.fr](mailto:mdroin@ancv.fr) - 01 34 29 51 94 / 06 74 76 37 40

<https://ancv.com>

Twitter : @ANCVacances